

Finlande, le Dr Krohn a examiné le personnel attaché aux chemins de fer de son pays; il a trouvé, parmi 1,200 personnes examinées, 60 viciés, c'est-à-dire 5 %. Ces chiffres, que nous pourrions multiplier davantage, démontrent clairement qu'il y a en moyenne de 4 à 6 % de personnes incapables de distinguer les couleurs. Cette proportion reste la même pour les employés de chemin de fer et ceux en général qui ont à obéir à des signaux colorés.

Y a-t-il un danger pour la sécurité publique? Cela ne fait de doute pour personne, surtout si on remarque que la cécité des couleurs porte de préférence sur la couleur rouge et verte. En effet, ces deux couleurs sont les plus importantes parmi celles qui sont employées comme signaux: le rouge signifie danger, le vert, attention. S'il y a danger d'employer sur les chemins de fer et dans la navigation des hommes ayant une vue avariée, a-t-on l'assurance que les compagnies de chemin de fer et de navigation prennent les moyens nécessaires de remédier à ce danger? Les recherches qui ont été faites à ce sujet, quoiqu'incomplètes, nous permettent d'affirmer le contraire. L'examen de la vue des marins et des machinistes de chemin de fer n'est pas fait du tout, ou il est fait d'une façon incomplète. Les compagnies qui confient à un officier supérieur, non médecin, la tâche délicate d'examiner la vue des ingénieurs se font illusion sur la compétence de cet examinateur. Cette pratique est dangereuse pour plusieurs raisons:

1^o Celui qui réellement est aveugle pour les couleurs, ou certain couleur, peut passer inaperçu; alors cet individu deviendra d'autant plus dangereux qu'on lui aura déclaré officiellement qu'il a une vue exacte.

2^o Des personnes ayant un sens normal des couleurs peuvent être déclarées viciées et exclues injustement du service.

3^o L'examen de la vue ne doit pas porter seulement sur la perception des couleurs, il y a d'autres défauts de la vue qui doivent exclure du service des chemins de fer et de la marine. Ces différents examens exigent de la part du médecin des connaissances variées et exactes sur toutes les branches de l'ophtalmologie. Le maniement de l'ophtal moscope, la théorie des couleurs, les lois de la réfraction appliquées à l'œil doivent lui être familières.

Ce ne sont pas tous les médecins qui peuvent répondre à ces exigences, encore bien moins les personnes qui n'ont aucune notion de la physiologie et de la pathologie oculaire.

Nous en avons la preuve dans la manière dérisoire dont se font les examens de la vue des employés de quelques-unes de nos compagnies de chemins de fer. Ces examens, dans toute leur sévérité, consistent à mettre le candidat en épreuve à une certaine distance d'une planche colorée et à s'enquérir s'il distingue ou non les couleurs rouge, verte ou blanche employées ordinairement comme signaux. On nous a assuré que ce semblant d'examen n'était même pas toujours de rigueur.

Cette manière de procéder est incomplète et dangereuse. Le diagnostic de l'achromatopsie est plus compliqué que ne l'ont cru ceux qui ont reposé tout leur confiance dans les capacités des officiers supérieurs chargés de cette fonction.

On présente des objets colorés vivement à l'individu en examen, il peut répondre sans hésitation en désignant chaque couleur par son nom sans qu'il y ait certitude qu'il ne soit pas achromatope. Il faut